Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 24 février 2026 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

NOR : *INTE2605429A*

Le ministre de l'intérieur, le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique et le ministre de l'action et des comptes publics,

Vu le code des assurances, notamment ses articles L. 122-7, L. 125-1 à L. 125-7, D. 125-1 à D. 125-6 et A. 125-2 et suivants ;

Vu les avis rendus le 24 février 2026 par la commission interministérielle instituée par les articles L. 125-1-1 (II) et D. 125-3 et suivants du code des assurances,

Arrêtent :

Art. 1er. – En application du code des assurances, les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ont été examinées pour les dommages causés par les inondations et coulées de boue.

Les communes faisant l'objet d'une constatation de l'état de catastrophe naturelle sont recensées en annexe du présent arrêté, pour le phénomène et aux périodes indiqués.

Art. 2. – L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles sur les biens faisant l'objet des contrats d'assurance visés au code des assurances, lorsque les dommages matériels directs qui en résultent ont eu pour cause déterminante l'effet de cet agent naturel et que les mesures habituelles à prendre pour prévenir ces dommages n'ont pu empêcher leur survenance ou n'ont pu être prises.

En outre, si l'assuré est couvert par un contrat visé au code des assurances, l'état de catastrophe naturelle constaté peut ouvrir droit à la garantie précitée, dans les conditions prévues au contrat d'assurance correspondant.

Art. 3. – La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle intervenues pour le même risque au cours des cinq années précédant la date de signature du présent arrêté dans les conditions prévues par les articles L. 125-2 et D. 125-5-9 du code des assurances. Le nombre de ces constatations figure dans l'annexe I. Il prend en compte non seulement les constatations antérieures prises pour un même risque, mais aussi la présente constatation.

Art. 4. – La décision des ministres peut faire l'objet d'un recours administratif dans les conditions et les délais prévus par les articles L. 411-1 et suivants du code des relations entre le public et l'administration et l'article D. 125-1-2 du code des assurances. Elle peut également être contestée devant le tribunal administratif territorialement compétent par les communes ayant sollicité la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, dans un délai de deux mois courant à compter de la notification de la décision des ministres par le représentant de l'Etat dans le département, et par les autres personnes intéressées, dans un délai de deux mois courant à compter de la publication du présent arrêté.

Les documents administratifs préparatoires aux décisions de reconnaissance ou de non reconnaissance d'une commune en état de catastrophe naturelle, notamment les rapports d'expertise, sont communicables, sur demande, auprès du service déconcentré de l'Etat dans le département en charge de l'instruction des demandes communales de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans les conditions prévues par l'article D. 125-1-1 du code des assurances.

Les communes qui ont déposé leur demande de reconnaissance de manière dématérialisée peuvent également accéder directement à l'ensemble des documents administratifs préparatoires en consultant leur demande dans l'application informatique iCatNat (https://icatnat.interieur.gouv.fr).

Art. 5. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 24 février 2026.

Le ministre de l'intérieur,
Pour le ministre et par délégation :
L'adjointe au directeur général de la sécurité civile
et de la gestion des crises,
A. BADONNEL

Le ministre de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique,
Pour le ministre et par délégation :
Le chef de service
du financement de l'économie,
C. BORIES

Le ministre de l'action
et des comptes publics,
Pour le ministre et par délégation :
L'adjoint au sous-directeur
de la 5e sous-direction
de la direction du budget,
S. DOUMEIX

ANNEXE

COMMUNES RECONNUES EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Aveyron	Belcastel	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Bouillac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Conques-en-Rouergue	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Druelle Balsac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Espalion	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Marcillac-Vallon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Saint-Izaire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Aveyron	Salles-la-Source	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Agris	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Charente	Boutiers-Saint-Trojan	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Chapelle (La)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Châteauneuf-sur-Charente	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Cognac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Fléac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Fouqueure	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Jarnac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Javrezac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Saint-Laurent-de-Cognac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Saint-Sornin	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Charente	Saint-Yrieix-sur-Charente	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	Val-de-Bonnieure	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente	La Boixe	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Berneuil	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Bords	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Brives-sur-Charente	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Bussac-sur-Charente	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Chaniers	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Chérac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Courcoury	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Charente-Maritime	Crazannes	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Dompierre-sur-Charente	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Fontcouverte	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Geay	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Gonds (Les)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Montils	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Mung (Le)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Port-d'Envaux	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Romegoux	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Rouffiac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Charente-Maritime	Saint-Léger	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Saint-Savinien	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Saint-Sever-de-Saintonge	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Saint-Vaize	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Saintes	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Salignac-sur-Charente	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Taillebourg	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Charente-Maritime	Vallée (La)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Abzac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Ambès	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gironde	Arveyres	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Asques	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Bagas	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Barie	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Barsac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Bassanne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Bayon-sur-Gironde	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Béguey	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Belin-Béliet	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Billaux (Les)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gironde	Blaignac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Bourdelles	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Bourg	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Branne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Cabara	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Cadillac-sur-Garonne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Casseuil	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Castets et Castillon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Castillon-la-Bataille	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Caudrot	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gironde	Cérons	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Civrac-sur-Dordogne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Coutras	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Coutures	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Cubzac-les-Ponts	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Esseintes (Les)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Flaujagues	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Floudès	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Fontet	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Fronsac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gironde	Galgon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Génissac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Gironde-sur-Dropt	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Guîtres	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Hure	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Izon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Lamothe-Landerron	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Langoiran	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Langon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Lestiac-sur-Garonne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gironde	Libourne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Loubens	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Loupiac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Loupiac-de-la-Réole	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Lugon-et-l'Île-du-Carnay	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Margaux-Cantenac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Mongauzy	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Montagoudin	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Mouliets-et-Villemartin	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Moulon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gironde	Paillet	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Peintures (Les)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Pessac-sur-Dordogne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Podensac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Porchères	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Portets	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Preignac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Puybarban	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Réole (La)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Rions	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gironde	Rivière (La)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Sablons	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-André-de-Cubzac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Denis-de-Pile	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Jean-de-Blaignac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Loubert	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Loubès	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Macaire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Maixant	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Médard-de-Guizières	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gironde	Saint-Michel-de-Fronsac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Pardon-de-Conques	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Pey-de-Castets	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Pierre-d'Aurillac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Pierre-de-Mons	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Romain-la-Virvée	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Seurin-sur-l'Isle	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Sulpice-de-Faleyrens	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Sulpice-de-Guilleragues	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Saint-Vincent-de-Paul	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Gironde	Sainte-Croix-du-Mont	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Sainte-Florence	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Sainte-Terre	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Savignac-de-l'Isle	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Soussans	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Toulenne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Vayres	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Verdelais	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Gironde	Vignonet	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Agen	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Lot-et-Garonne	Aiguillon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Bazens	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Bias	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Boé	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Bourran	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Bruch	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Buzet-sur-Baïse	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Calonges	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Casseneuil	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Castelmoron-sur-Lot	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Lot-et-Garonne	Caudecoste	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Caumont-sur-Garonne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Clairac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Clermont-Dessous	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Colayrac-Saint-Cirq	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Couthures-sur-Garonne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Damazan	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Fauguerolles	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Fauillet	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Feugarolles	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Lot-et-Garonne	Fourques-sur-Garonne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Gaujac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Jusix	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Lafox	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Lagruère	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Lavardac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Layrac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Longueville	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Marcellus	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Marmande	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Lot-et-Garonne	Mas-d'Agenais (Le)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Meilhan-sur-Garonne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Mézin	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Monheurt	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Montayral	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Montesquieu	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Montpouillan	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Nérac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Passage (Le)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Pinel-Hauterive	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Lot-et-Garonne	Port-Sainte-Marie	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Puch-d'Agenais	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Saint-Georges	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Saint-Hilaire-de-Lusignan	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Saint-Laurent	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Saint-Léger	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Saint-Nicolas-de-la-Balerme	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Saint-Pardoux-du-Breuil	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Saint-Romain-le-Noble	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Saint-Vite	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Lot-et-Garonne	Sainte-Bazeille	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Sainte-Colombe-en-Bruilhois	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Sénestis	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Sérignac-sur-Garonne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Taillebourg	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Thouars-sur-Garonne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Tonneins	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Trémons	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Trentels	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Vianne	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Lot-et-Garonne	Villeneuve-sur-Lot	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Lot-et-Garonne	Villeton	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Allonnes	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Angers	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Avrillé	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Baracé	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Beaufort-en-Anjou	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Béhuard	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Blaison-Saint-Sulpice	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Blou	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Maine-et-Loire	Bois d'Anjou (Les)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Bouchemaine	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Brain-sur-Allonnes	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Briollay	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Brissac Loire Aubance	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Cantenay-Épinard	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Chalonnes-sur-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Chambellay	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Champtocé-sur-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Chaudefonds-sur-Layon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Maine-et-Loire	Cheffes	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Chenillé-Champteussé	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Cornillé-les-Caves	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Corzé	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Denée	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Durtal	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Écouflant	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Étriché	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Feneu	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Garennes sur Loire (Les)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Maine-et-Loire	Gennes-Val-de-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Grez-Neuville	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Hauts-d'Anjou (Les)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Huillé-Lézigné	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Jaille-Yvon (La)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Juvardeil	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Lion-d'Angers (Le)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Loire-Authion	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Longué-Jumelles	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Maine-et-Loire	Longuenée-en-Anjou	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Mauges-sur-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Mazé-Milon	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Ménitré (La)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Montreuil-Juigné	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Montreuil-sur-Loir	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Montreuil-sur-Maine	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Montsoreau	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Morannes sur Sarthe-Daumeray	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Mozé-sur-Louet	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Maine-et-Loire	Mûrs-Erigné	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Neuillé	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Orée d'Anjou	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Parnay	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Ponts-de-Cé (Les)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Possonnière (La)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Rairies (Les)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Rives-du-Loir-en-Anjou	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Rochefort-sur-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Saint-Clément-des-Levées	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Maine-et-Loire	Saint-Georges-sur-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Saint-Germain-des-Prés	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Saint-Jean-de-la-Croix	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Saint-Philbert-du-Peuple	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Sainte-Gemmes-sur-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Saumur	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Savennières	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Segré-en-Anjou Bleu	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Seiches-sur-le-Loir	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Sèvremoine	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Maine-et-Loire	Soulaire-et-Bourg	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Souzay-Champigny	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Thorigné-d'Anjou	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Tiercé	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Trélazé	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Turquant	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Varennes-sur-Loire	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Villebernier	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Maine-et-Loire	Vivy	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Albias	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Tarn-et-Garonne	Barthes (Les)	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Castelsarrasin	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Cayrac	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Honor-de-Cos (L')	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Lafrançaise	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Laguépie	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Lamothe-Capdeville	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Montastruc	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Nègrepelisse	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Piquecos	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.

Département	Commune	Phénomène naturel	Date de début de la période de reconnaissance	Date de fin de la période de reconnaissance	Nombre de reconnaissances au cours des 5 dernières années hors PPRN (article 3 de l'arrêté)	Motivations de la décision
Tarn-et-Garonne	Réalville	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Saint-Antonin-Noble-Val	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Saint-Loup	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Saint-Nicolas-de-la-Grave	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.
Tarn-et-Garonne	Villemade	Inondations et coulées de boue	09/02/2026	24/02/2026		L'intensité anormale du phénomène durant l'évènement est caractérisée au regard des cumuls de précipitations ou du débit des cours d'eau qui présentent une période de retour égale ou supérieure à 10 ans.